



**Rapport provincial de
la NLCA**

Présenté par :
Matthew Mallam, président du conseil d'administration de la NLCA 2023/2024
15 août 2023



Cette semaine, l'équipe de direction de la NLCA a eu le plaisir de rencontrer l'honorable John Abbott, le nouveau ministre des Transports et de l'Infrastructure. La rencontre fut très productive et le ministre a accepté de collaborer pour faire avancer certains sujets clés, comme le paiement rapide et les nouvelles réformes visant à rationaliser les appels d'offres municipaux. *Photo (de gauche à droite) : Derek Brown, premier vice-président de la NLCA; Rhonda Neary, présidente/chef d'exploitation de la NLCA; l'honorable John Abbott; Valerie Penney, troisième vice-présidente de la NLCA et Matthew Mallam, président de la NLCA.*

Le 21 juin, Rhonda Neary, la présidente de la NLCA et Mary Van Buren, présidente de l'ACC, ont assisté à un événement libéral en l'honneur de l'honorable ministre Sarah Stoodley. Mary Van Buren et Rhonda Neary ont eu le plaisir de rencontrer le premier ministre Andrew Furey et l'honorable ministre Sarah Stoodley afin de discuter de l'importance de notre industrie de la construction.



La NLCA s'emploie activement à résoudre le problème de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et à explorer les moyens d'atténuer cette préoccupation immédiate. La NLCA a lancé en mai une nouvelle initiative visant à inciter les jeunes à s'engager auprès des métiers spécialisés, afin d'accroître le nombre de personnes dans ce domaine. En mai 2023, la NLCA a lancé une nouvelle initiative pour inciter les jeunes à s'engager auprès des métiers spécialisés. Le programme de sensibilisation des étudiants de niveau secondaire a été lancé le 26 mai à l'école secondaire Queen Elizabeth Regional High School, sous ma direction, dans le but d'inciter un plus grand nombre de jeunes à envisager une carrière dans les métiers spécialisés. La NLCA prévoit poursuivre ce programme à l'automne avec les membres du conseil d'administration se portant volontaires pour aider à façonner l'avenir de l'industrie de la construction de notre province et inspirer la prochaine génération de professionnels de la construction.

L'équipe dirigeante de la NLCA a eu une rencontre fructueuse avec le ministre des Transports et de l'Infrastructure récemment nommé, John Abbott, ainsi qu'avec son sous-ministre. Le ministre a assisté à une présentation concernant la NLCA et son rôle au sein du secteur, ainsi qu'à des discussions plus détaillées sur les recommandations de l'association en matière de politique et de communication. Parmi les éléments dont il a été question :

Une entente prévoyant une rencontre trimestrielle entre le ministre et la NLCA. Il s'agit de veiller à ce que l'industrie puisse discuter de façon continue et en temps opportun des opportunités et des problèmes. Le ministre a accepté de réserver des réunions trimestrielles permanentes.

La NLCA travaille avec le ministre afin d'obtenir un engagement de la part du premier ministre visant à loger un membre du personnel provincial dans les bureaux de la NLCA. Cet engagement aurait comme objectif d'aider à combler les lacunes municipales en matière d'accès aux enveloppes de financement fédérales et provinciales, car de nombreuses municipalités n'ont pas les ressources nécessaires pour trouver et présenter des demandes de financement. La NLCA a demandé un travail concerté afin de terminer le plan et d'en faire l'annonce.

La NLCA est favorable à ce que Terre-Neuve-et-Labrador ne soit plus en queue de peloton en matière de plans ou de mise en œuvre de plans de réglementation sur les paiements rapides. Le paiement rapide profite aux petites entreprises et aux entrepreneurs secondaires, qui sont souvent payés plus tard que prévu. Pour ce faire, il faudrait modifier la Loi sur le privilège des constructeurs et des fournisseurs de matériaux.

Le ministre a demandé une révision judiciaire des paiements rapides et une description du processus de mise en œuvre de la législation sur les paiements rapides. Il a indiqué qu'il soutenait d'emblée cette politique, à condition que les documents d'appui valident nos arguments en sa faveur.

Le forum des femmes de la NLCA aura lieu à l'hôtel Sheraton de St. John's le vendredi 3 novembre 2023. Le gala de remise des prix de la NLCA aura lieu le 4 novembre. La NLCA a le plaisir d'inviter le ministre Abbott à s'exprimer lors du prochain gala, qui se tiendra à l'hôtel Sheraton de St. John's.

L'Association a activement plaidé en faveur des dépenses d'infrastructure et des projets dignes d'intérêt à tous les paliers de gouvernement. Nous croyons que les investissements stratégiques dans les infrastructures telles que les routes, les ponts, les aéroports et les hôpitaux sont essentiels à la croissance économique de la province et au bien-être des collectivités.



Matthew Mallam
Président 2023/2024 du conseil d'administration de la NLCA

La NLCA travaille avec le ministre afin d’obtenir un engagement de la part du premier ministre visant à loger un membre du personnel provincial dans les bureaux de la NLCA. Cet engagement aurait comme objectif d’aider à combler les lacunes municipales en matière d’accès aux enveloppes de financement fédérales et provinciales, car de nombreuses municipalités n’ont pas les ressources nécessaires pour trouver et présenter des demandes de financement. La NLCA a demandé un travail concerté afin de terminer le plan et d’en faire l’annonce.

La NLCA est favorable à ce que Terre-Neuve-et-Labrador ne soit plus en queue de peloton en matière de plans ou de mise en œuvre de plans de réglementation sur les paiements rapides. Le paiement rapide profite aux petites entreprises et aux entrepreneurs secondaires, qui sont souvent payés plus tard que prévu. Pour ce faire, il faudrait modifier la Loi sur le privilège des constructeurs et des fournisseurs de matériaux.

Le ministre a demandé une révision judiciaire des paiements rapides et une description du processus de mise en œuvre de la législation sur les paiements rapides. Il a indiqué qu’il soutenait d’emblée cette politique, à condition que les documents d’appui valident nos arguments en sa faveur.

Le forum des femmes de la NLCA aura lieu à l’hôtel Sheraton de St. John’s le vendredi 3 novembre 2023. Le gala de remise des prix de la NLCA aura lieu le 4 novembre. La NLCA a le plaisir d’inviter le ministre Abbott à s’exprimer lors du prochain gala, qui se tiendra à l’hôtel Sheraton de St. John’s.

L’Association a activement plaidé en faveur des dépenses d’infrastructure et des projets dignes d’intérêt à tous les paliers de gouvernement. Nous croyons que les investissements stratégiques dans les infrastructures telles que les routes, les ponts, les aéroports et les hôpitaux sont essentiels à la croissance économique de la province et au bien-être des collectivités.



Matthew Mallam
Président 2023/2024 du conseil d’administration de la NLCA



Construction Association of Prince Edward Island

7 août 2023

Nous poursuivons les efforts entrepris ces dernières années en matière d'immigration, de petites maisons et de centre de formation, et il ne s'agit là que de quelques-unes des initiatives sur lesquelles la CAPEI travaille.

- 1- L'expansion de notre centre de formation pour construire de petites maisons « prêtes au net zéro » en partenariat avec le gouvernement provincial pour résoudre le problème du logement et pour créer une formation professionnelle de premier niveau;
- 2- Les unités de réalité virtuelle de toutes les écoles secondaires de l'Île-du-Prince-Édouard poursuivent leurs activités jusqu'en 2023, et celles des écoles secondaires de premier cycle jusqu'en 2023/2024;
- 3- Membre du conseil consultatif de Provinces Net zéro;
- 4- Croissance provinciale et nationale de TradesCan (plateforme d'immigration internationale);
- 5- La croissance du nombre de membres demeure forte;
- 6- Croissance des médias sociaux et sensibilisation du secteur;

Sam Sanderson, Directeur général, CAPEI

« BÂTIR L'Î.-P.-É. UN JOUR À LA FOIS »

PEI Roadbuilders and Heavy Construction Association

C.P. 1901 Charlottetown, Î.-P.-É. C1A 7N5

Courriel : info@peirb.ca Site Web : <http://www.peirb.ca>

Rapport à l'Association canadienne de la construction, août 2023

La saison de construction sur l'île du Prince Édouard a connu un léger ralentissement en 2023. La province voit le prix de ses appels d'offres augmenter de 30 à 40 %, car le coût de l'activité a augmenté depuis l'époque pré-COVID. De nombreux facteurs sont à l'origine de ces augmentations, notamment les coûts de l'équipement lourd, de la main-d'œuvre, des assurances, des carburants, etc. Les budgets d'immobilisations ne peuvent plus en offrir autant qu'avant.

Les PEI Road Builders ont acheté (avec des partenaires financiers) le **Vortex Edge Max**, un équipement qui simule 6 machines lourdes (excavateur, boteur, chargeur sur roues, pelleteuse, niveleuse, camion à benne articulée). Notre objectif est de faire découvrir aux élèves que notre industrie est une option de carrière viable. Il s'agit d'une voie d'accès à l'enseignement supérieur ou à un emploi immédiat dans l'industrie. Avec ce simulateur, l'Association entamera son deuxième partenariat avec le ministère de l'Éducation et le projet pilote *Essential Skills Achievement Pathway (ESAP)*. Ce programme sera offert dans deux écoles secondaires cette année et, s'il s'avère une réussite, dans dix écoles secondaires l'année prochaine. L'ESAP est une voie d'accès à l'obtention d'un diplôme basée sur les compétences.

Notre Association poursuit également un partenariat avec un autre établissement d'enseignement, espérant développer un programme pour les opérateurs d'équipement lourd avec l'aide de partenaires financiers. Nous espérons que ce programme évoluera et deviendra un tremplin pour l'*Essential Skills Achievement Pathway*.

L'Association des constructeurs de routes de l'Atlantique (ARBA) continue d'être un partenaire précieux. Nous continuons à nous appeler tous les deux mois pour discuter des défis et des réussites de notre industrie dans le Canada atlantique. Nous avons assisté à notre première réunion en personne à St. Johns, T.-N., en mai 2023 et nous retournerons à Terre-Neuve en octobre pour nos réunions d'automne.

Près d'un an plus tard, les entrepreneurs travaillent toujours à nettoyer les dommages causés par Fiona. À deux mois de la saison des ouragans, les habitants de l'île sont préoccupés par la protection de leurs terres. Le 1^{er} décembre 2022, le ministre de l'Environnement de l'Île-du-Prince-Édouard a décrété un moratoire sur la protection du littoral. L'arrêté de protection de l'environnement relatif à l'aménagement du littoral interdit les nouveaux aménagements dans la zone tampon et les activités de contrôle de l'érosion associées dans les limites du cours d'eau et de la zone humide.

Certains aménagements sont encore autorisés avec un permis, y compris :

- la réparation et la protection d'infrastructures critiques;
- la réparation des structures de contrôle de l'érosion déjà en place et endommagées par l'ouragan Fiona;
- les structures provinciales ou fédérales de contrôle de l'érosion nécessaires à la protection des infrastructures publiques;
- les projets qui font l'objet d'une évaluation provinciale des incidences sur l'environnement.

PEI Roadbuilders and Heavy Construction Association

C.P. 1901 Charlottetown, Î.-P.-É. C1A 7N5

Courriel : info@peirb.ca Site Web : <http://www.peirb.ca>

Nous demandons au ministre de l'Environnement de lever ces restrictions, car de nombreux habitants de l'Île, qui ne bénéficiaient pas de la protection du littoral avant l'affaire Fiona, aimeraient protéger leurs terres.

En juin dernier, nous avons organisé notre premier dîner de homard depuis la COVID, et l'événement semble avoir été un succès. Ce fut un plaisir de voir tout le monde.

Notre assemblée générale annuelle se tiendra les 2 et 3 février 2024 au Delta Prince Edward.

Cordialement,

Melissa Paquet

Directrice exécutive de la PEI Road Builders & Heavy Construction Association



CONSTRUCTION

ASSOCIATION OF NOVA SCOTIA

Building with Skill and Integrity Since 1862

Rapport provincial de l'ACC – Nouvelle-Écosse Août 2023

**Présenté au nom de Duncan Williams, président et chef de la direction de la Construction
Association of Nova Scotia**

Survol de l'industrie

Comparativement à avril 2023, les investissements dans la construction de bâtiments en Nouvelle-Écosse ont diminué de 13,6 % en mai 2023 pour atteindre 539,3 M\$.

En mai 2023, la construction de bâtiments non résidentiels en Nouvelle-Écosse a augmenté de 0,9 % pour atteindre 69,7 M\$. À Halifax, la construction non résidentielle a augmenté de 0,8 %, atteignant 46,4 M\$. À l'extérieur d'Halifax, la construction non résidentielle a augmenté de 1,1 % pour atteindre 23,3 M\$.

En Nouvelle-Écosse, la construction non résidentielle a diminué de 0,9 % comparativement à la période de janvier–avril 2022. À Halifax, la construction non résidentielle a augmenté de 13,8 %. À l'extérieur d'Halifax, la construction non résidentielle a diminué de 20,1 %. La faible diminution du secteur non résidentiel s'explique par une baisse des investissements liés aux bâtiments industriels, contrebalançant la hausse des investissements liés aux bâtiments commerciaux et aux bâtiments institutionnels/gouvernementaux.

Main-d'œuvre et défense des intérêts

La CANS continue de travailler avec le gouvernement provincial sur un modèle de paiement rapide et attend le cadre réglementaire et d'adjudication pour la Nouvelle-Écosse. L'Association lancera un site Web pour soutenir un organisme d'arbitrage créé par la CANS qui règlera, résoudra les différends et éduquera l'industrie sur ses nouvelles responsabilités juridiques et financières.

Au début de la pandémie, la CANS a rejoint la Construction Safety Coalition, un groupe composé de 14 organisations représentant divers aspects du secteur de la construction, tant résidentiel que commercial, et se concentrant sur la sécurité dans l'industrie. L'un des principaux objectifs du groupe est de lutter contre les accidents en milieu de travail dus aux chutes. Entre 2021 et 2022, dans le secteur de la construction, le nombre de demandes d'indemnisation pour perte de temps liée à des chutes a augmenté de près de 50 %. En 2022, le secteur de la construction a enregistré 15 259 jours d'arrêt de travail dus à des chutes. En avril, une campagne de sensibilisation contre les chutes a été lancée à l'intention des employeurs et des travailleurs, son objectif étant d'éduquer les deux parties quant à leurs responsabilités lorsqu'il s'agit de travailler sécuritairement en hauteur. Pour obtenir plus d'information, visitez : <https://tieoffns.ca>

Au cours du dernier trimestre, Duncan Williams a fait l'objet de sept reportages portant sur différents sujets, comme les pénuries de main-d'œuvre et le développement de la main-d'œuvre, les problèmes de main-d'œuvre liés aux incendies de forêt et aux inondations en Nouvelle-Écosse, et le logement abordable.

Ressources pour les membres et l'industrie

CANS Education a organisé 15 cours et engagé 217 apprenants entre le 1^{er} mai et le 1^{er} août. La CANS est fière d'offrir à ses membres une nouvelle saison d'éducation et de formation primées dans l'industrie et prévoit d'offrir plus de 70 programmes en 2023–2024. Pour consulter le calendrier des cours de l'année à venir, visitez



CONSTRUCTION

ASSOCIATION OF NOVA SCOTIA

Building with Skill and Integrity Since 1862

le site Web : <https://www.flipsnack.com/cansflipbook/cans-education-2023-2024-course-catalogue/full-view.html>.

En juin, la CANS a organisé son plus grand tournoi de golf annuel à ce jour. L'événement a connu un grand succès et a accueilli plus de 400 golfeurs sur trois parcours. La CANS a organisé son événement « Spring Fling » au Cap-Breton et y a accueilli 195 membres. La CANS a également organisé son 5^e barbecue annuel « CANS Advantage » en juillet, auquel 115 membres ont participé. La CANS a hâte à son tournoi de balle molle en août et à son assemblée générale en septembre.

Le groupe des leaders émergents de la CANS a organisé sa plus grande rencontre annuelle à ce jour au port. Le groupe des leaders émergents a été créé pour encourager la participation des jeunes membres de la CANS. Les membres du groupe des leaders émergents ont moins de 40 ans et travaillent pour des entreprises membres.

Le programme de la CANS « Building Futures for Youth » a placé 81 étudiants auprès de 61 employeurs d'accueil de toute la Nouvelle-Écosse, notre plus grosse année à ce jour. Les étudiants termineront leur stage en août.

Le cinquième numéro de Construction Pulse, le magazine de l'industrie de la CANS, a été lancé cet été et met en lumière les réalisations de Victoria Stanhope, lauréate du Prix du jeune leader de l'ACC, et de Marco Group, lauréat du Prix d'excellence de la main-d'œuvre de l'ACC. Ce numéro couvre les organisations œuvrant en faveur de la diversité et de l'inclusion dans l'industrie, de l'innovation et de la technologie, et se penche les sujets abordés lors du sommet de la CANS sur la main-d'œuvre dans le secteur de la construction. Pour accéder à la version numérique de Construction Pulse, visitez le site Web :

<https://www.flipsnack.com/cansflipbook/construction-pulse-issue-5-spring-summer-2023/full-view.html>

Priorités de l'Association pour 2023

Nous continuerons de mettre l'accent sur nos domaines prioritaires clés, comme identifiés dans notre plan stratégique : relations avec le gouvernement et l'industrie, développement de la main-d'œuvre, éducation et formation de l'industrie, et innovation et technologie. Nous avons prolongé le plan stratégique d'une année supplémentaire, jusqu'en 2024. Notre priorité reste de continuer à défendre les intérêts de nos membres et du secteur de la construction.

Mise à jour provinciale de la Nouvelle-Écosse – juin 2023

Nous sommes bien avancés dans une année très chargée – beaucoup de travail et les membres travaillent dur pour que tout soit terminé à temps.

En ce qui concerne les relations avec le gouvernement, l'année fut très active. Les tables rondes en personne sont de retour et nous en avons organisé pour l'asphalte, la remise en état des ponts, les structures et les questions autochtones. De façon générale, nous trouvons ces tables rondes très efficaces : des membres clés de l'industrie s'assoient avec des représentants clés du gouvernement et discutent de sujets qui importent aux deux parties.

Une fois de plus, la reprise des activités en personne nous a permis de tenir notre première réunion du conseil d'administration au Cap-Breton depuis 2019. Il s'agit d'un effort direct pour montrer aux membres et à notre deuxième plus grande municipalité que nous ne sommes pas uniquement centrés sur Halifax. La réunion a été très bien accueillie par la population locale et par nos membres. L'événement a été souligné par la présence de la mairesse de la municipalité, qui s'est adressée à nous. Nous avons également eu l'occasion de faire un don d'un peu plus de 200 000 \$ à une banque alimentaire locale.

Nous continuons de discuter avec le gouvernement en ce qui concerne la tarification. Nos coûts ont augmenté de façon spectaculaire et cela se reflète sur nos offres.

Depuis l'arrivée de la taxe sur les émissions carboniques imposée à la Nouvelle-Écosse le 1^{er} juillet, les prix de nos carburants ont augmenté de 14 cents le litre pour l'essence ordinaire et de 17 cents pour le diesel. Nous verrons ce qu'il en est de l'impact sur notre économie, qui semble certainement très négatif pour l'instant.

Nous avons également réuni les quatre provinces de l'Atlantique à l'occasion de réunions en personne de l'Association des constructeurs de routes de l'Atlantique. Les présidents et directeurs généraux des provinces ont ainsi pu partager leurs préoccupations et les enjeux qui les intéressent. Au fil des ans, ce forum s'est révélé extrêmement précieux.

Les efforts que nous avons déployés pour que la province procède à un examen approfondi de notre programme d'indemnisation des travailleurs semblent porter fruit. Nous prévoyons une telle annonce très bientôt. Des efforts similaires dans d'autres provinces ont permis de réaliser d'importants progrès en matière de primes, d'avantages, etc. Nous sommes généralement classés parmi les pires du pays, ou presque, et nous espérons donc que des jours meilleurs se profilent à l'horizon.

Notre tournoi de golf a une fois de plus attiré un grand nombre de participants et nous espérons en tirer une bonne recette, que nous verserons à des œuvres de bienfaisance, comme nous l'avons toujours fait par le passé.

Nous assistons également à une importante étape de production, c'est-à-dire l'achèvement de la phase de construction du projet P3 allant de New Glasgow à Antigonish. À temps et respectant le budget.



Mise à jour de l'ACNB, 27 juin 2023

Au cours de la dernière année, nous avons intensifié nos efforts de défense d'intérêts afin de pousser le premier ministre à adopter une législation de paiement rapide et nous avons réagi fermement lorsqu'elle n'a pas été adoptée, comme promis, au cours de l'année 2022. Nous sommes heureux d'annoncer que le PROJET DE LOI 42 (Loi sur le paiement rapide des travaux de construction et l'arbitrage) a reçu la sanction royale le 16 juin. La province a encore beaucoup de travail à faire pour finaliser la réglementation sur le paiement rapide et le régime d'arbitrage. Les deux principaux objectifs de l'ACNB sont de s'assurer que tous les contrats de construction émis dans la province soient tenus de respecter la législation et que l'ACNB soit désignée par le bureau du BVG pour mettre en place un bureau de résolution des litiges à but non lucratif agissant en tant qu'autorité officielle.

L'ACNB a également remporté une autre victoire en matière de défense d'intérêts, le gouvernement provincial ayant accepté de créer un centre d'excellence en ligne pour les métiers spécialisés. La province dispose déjà de centres d'excellence dans les domaines de l'entrepreneuriat, de la santé, de l'énergie et de l'innovation numérique, et notre association a comme objectif de mettre un tel centre en place pour les métiers spécialisés. Le centre d'excellence commencera ses activités en septembre 2023 et l'ACNB en sera l'un des partenaires fondateurs. Le centre d'excellence offre la chance de réimaginer comment les élèves, de la maternelle à la 12^e année, se familiarisent avec le secteur de la construction et les métiers spécialisés. Le travail que nous faisons avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) vise à revigorer notre secteur au sein du système scolaire. Le centre d'excellence s'efforce d'améliorer la mise en œuvre des programmes d'études de différentes matières en intégrant des pratiques à jour et des occasions d'apprentissage par l'expérience.

Au Nouveau-Brunswick, les immigrants ne représentent que 3 % de la population active, alors que la moyenne nationale est de 20 %. Comme 10 000 postes vacants sont prévus dans notre industrie au cours des quatre prochaines années, le Nouveau-Brunswick doit augmenter ses effectifs ou notre industrie en souffrira. L'ACNB s'est associée à des dirigeants de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations du Nouveau-Brunswick, du Syndicat des métiers de la construction du Nouveau-Brunswick, de Hub of New Brunswick, du Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick et de l'Association de la construction du Nouveau-Brunswick – Moncton NE pour présenter au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ainsi qu'à Travail NB un projet intitulé « Voies innovantes pour soutenir l'immigration dans la main-d'œuvre du secteur de la construction au Nouveau-Brunswick ». Le projet utilisera une méthodologie du gouvernement provincial appelée Comité d'ajustement de la main-d'œuvre pour relever les défis liés à la main-d'œuvre. En parallèle, nous avons proposé que le comité s'engage dans une méthodologie « défi 100 jours » afin de développer et tester activement des solutions innovantes au défi des voies d'immigration dans la construction et les métiers spécialisés par l'entremise du centre Pond Deshpande de l'UNB.

Nous avons récemment organisé notre réunion semestrielle conjointe de l'industrie et du gouvernement, le 13 juin à Fredericton. Cette rencontre, à laquelle plus de 25 ministères et associations sectorielles ont participé, a offert aux représentants des gouvernements et de l'industrie l'occasion d'en apprendre plus sur les problèmes auxquels notre secteur est actuellement confronté. La réunion de cet été a profité d'une présentation de ConstruForce Canada, d'une allocution du ministre des Transports et d'un exposé sur les perspectives de l'industrie, et Immigration NB ont organisé une table ronde d'information sur les questions qu'ils avaient pour notre secteur.

Merci

John-Ryan Morrison,
directeur exécutif de
l'ACNB



Été 2023

Travail d'été

À l'heure où ce rapport est rédigé, la saison estivale bat (enfin) son plein. Après un printemps très frais et humide, les entrepreneurs sont à pied d'œuvre. Les travaux ont été retardés en raison des mauvaises conditions météorologiques, mais tout le monde est à présent au travail. Nous ne voyons pas de grands contrats cette année, mais beaucoup de travail se présente de la part des gouvernements provinciaux, fédéraux et municipaux.

Projet de remorque mobile offrant de la formation par simulateur

Notre remorque de simulation continue de susciter beaucoup d'intérêt. Cet automne, la remorque se rendra à Perth Andover et à Grand-Sault, puis à Saint John à l'hiver 2024. La remorque devrait être installée dans la région de Moncton à l'automne 2024. Dans chaque région, trois ou quatre écoles secondaires regroupent les élèves afin que la remorque soit utilisée au maximum de ses capacités. Nous sommes très satisfaits des résultats et de l'intérêt suscité.

Clause d'ajustement du carburant

Nous continuons de rencontrer les responsables provinciaux des transports pour discuter de la question. Quelques municipalités ont intégré à leurs contrats des clauses d'ajustement des prix des carburants et nous continuerons de faire pression en ce sens au niveau provincial.

Réunion d'été 2023

Notre réunion d'été et notre tournoi de golf ont récemment eu lieu à Saint John. Beaucoup ont participé et la météo a coopéré. Tout le monde a apprécié la fin de semaine.

Heures de service et dispositifs électroniques d'enregistrement

Nous continuons de nous réunir avec la sécurité publique à ce sujet. Nous sommes d'accord en ce qui concerne les heures de service, mais nous sommes préoccupés par certaines formulations qui pourraient toucher nos membres effectuant des transports quotidiens peu fréquents sur de courtes distances. Nous travaillons avec nos homologues de l'Atlantique afin d'obtenir des réglementations uniformes.

Merci de votre attention,

Tom McGinn, directeur exécutif

Crise du logement

L'ACQ met en œuvre plusieurs actions pour contrer la crise du logement. L'ACQ constate que le Québec se dirige vers la baisse de mises en chantier résidentielles la plus prononcée depuis 1995. Le Québec fait face au plus bas taux d'inoccupation enregistré en plus de 20 ans, lequel se situe à 1,7% alors qu'un marché en équilibre se situe autour de 3% selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Pour retrouver cet équilibre et faire face aux défis démographiques, ce sont 100 000 unités de logement qui doivent être livrées à court terme au Québec selon l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ), et 620 000 d'ici 2030, selon la SCHL.

Mais selon l'ACQ, il ne s'agit pas uniquement d'une crise du logement. L'habitation est un enjeu qui concerne également les infrastructures, le transport, l'économie, la santé, l'immigration, les aînés, l'itinérance, et donc, qui appelle une approche transversale de votre gouvernement, ses différents ministères, mais également d'autres acteurs.

Au cours des derniers mois, nous avons tous partagé aux différents paliers de gouvernement nos constats concernant l'envergure de la crise et la transversalité de ses causes. Devant les nombreuses causes qui accentuent de jour en jour les effets de la crise, l'ACQ et ses partenaires de l'industrie réclament que soit réuni l'ensemble des décideurs pour que d'abord ceux-ci prennent la pleine mesure de la gravité de la situation, identifient ensemble les freins et adoptent une feuille de route commune incorporant des actions concertées avec des cibles et un échéancier à respecter.

Productivité

L'Association de la construction du Québec (ACQ) a mandaté une firme pour réaliser une étude au sujet de la productivité dans le secteur de la construction au Québec. L'étude réalisée par la firme AppEco soutient que la productivité du travail dans le secteur de la construction en 2021 était inférieure de 13 % au Québec par rapport à celle de l'Ontario. L'étude d'AppEco met en évidence les facteurs pouvant expliquer le retard du Québec par rapport aux autres provinces canadiennes, dont la mobilité de la main-d'œuvre, la formation des travailleurs et le cloisonnement des métiers. Depuis bientôt près de 10 ans, la productivité du secteur de la construction stagne.

L'étude d'AppEco met en évidence plusieurs facteurs qui peuvent expliquer le retard du Québec par rapport aux autres provinces canadiennes, et ces facteurs sont variés. La formation de la main-d'œuvre, la mobilité des travailleurs, les processus réglementaires, la planification déficiente, la santé et sécurité des travailleurs, l'innovation, le stock de capital, la qualité et le coût des matériaux sont autant d'éléments pouvant influencer la productivité du travail.

En ce sens, l'ACQ appuie les démarches de consultations entamées par le ministre du Travail pour moderniser l'industrie de la construction et croit qu'elles permettront d'identifier des solutions pour combler le retard de productivité.

Bootcamp

Du 15 avril au 11 juin, la tournée Boot Camp Construction de l'ACQ s'est poursuivie et s'est tenue dans les régions de Laval, Montréal, Saguenay, Nord-Est du Québec et Estrie.

En tout, plus de 1000 personnes y ont participé et ont pu découvrir les métiers de charpenterie-menuiserie, électricité, réfrigération, briquetage-maçonnerie, carrelage, plomberie et chauffage, ferblanterie, conduite d'engins de chantier, pose de systèmes intérieurs, installation de systèmes de sécurité, pose de revêtements de toiture, installation de revêtements souples, plâtrage et peinture en bâtiment.

Femmes

La Commission de la construction du Québec (CCQ) a annoncé ce printemps qu'un nombre record de plus de 7 200 femmes ont travaillé sur les chantiers en 2022, soit 3,64 % de la main-d'œuvre totale. Il s'agit d'une augmentation de près de 970 par rapport à l'année 2021. Les femmes ont choisi de débiter une carrière sur les chantiers en grand nombre, dépassant pour une seconde année la barre de 1 900, représentant un sommet de 9,32 % de l'ensemble des nouvelles entrées.

Données CCQ

Selon les données de la CCQ, l'année 2023 continue sa légère régression au premier trimestre. Le secteur résidentiel est le plus affecté par la baisse d'heures travaillées en termes désaisonnalisés et annualisés. En avril, la CCQ constate une baisse de 3% par rapport au mois de mars et donc une chute pour un troisième mois consécutif.

Association
des constructeurs
de routes
et grands travaux
du Québec



ACRGQTQ

SECTEUR AFFAIRES
GOUVERNEMENTALES
ET PUBLIQUES

SERVICE PRÉVENTION,
SANTÉ ET SÉCURITÉ
AU TRAVAIL

SERVICE RELATIONS
DU TRAVAIL ET
AFFAIRES JURIDIQUES

SERVICE LOIS
ET RÉGLEMENTS

SECTEUR SCIENCE,
TECHNOLOGIE
ET INNOVATION

SIÈGE SOCIAL, QUÉBEC

435, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 2J5

Téléphones
418 529-2949
1 800 463-4672
Télécopieur
418 529-5139

BUREAU DE MONTRÉAL

7905, boul. Louis-
Hippolyte-Lafontaine
Bureau 100
Montréal (Québec)
H1K 4E4

Téléphones
514 354-1362
1 800 463-4672
Télécopieur
514 354-1301

EN LIGNE

Site Internet
www.acrgtq.qc.ca
Courriel général
acrgtq@acrgtq.qc.ca

**Rapport provincial succinct présenté à
l'Association canadienne de la construction**

**Par
L'Association des constructeurs de routes
et grands travaux du Québec**

Juillet 2023

Le prochain congrès de l'ACRGTQ se tiendra les 23, 24 et 25 janvier 2024 au Centre des congrès de Québec et le thème sera « Maîtrisons les changements de cette nouvelle ère ».

Gouvernement (politiques, réglementations)

- En réaction à l'étude *Blocage minimum* de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, la Ville de Montréal a tenu en mars son [Sommet sur les chantiers](#). Ce sommet servait à discuter des enjeux et des solutions relativement aux différents chantiers sur le territoire d'une métropole. Une des solutions proposées était de revoir avec le Gouvernement du Québec la taille et la disposition de la signalisation et des cônes. En avril, le gouvernement a réagi en annonçant diverses mesures relativement aux chantiers routiers de la Ville de Montréal.
- Le ministre du Travail du Québec profite de l'été 2023 pour consulter ses partenaires patronaux et syndicaux en vue d'une modernisation du secteur de la construction. Pour augmenter la productivité des chantiers, il sera question de la polyvalence des travailleurs. Le ministre envisage le partage d'activités, mais pas nécessairement une révision du nombre de métiers. Le gouvernement souhaite par ailleurs donner une plus grande place à trois groupes sous-représentés : les femmes, les membres issus des Premières Nations et les travailleurs immigrants. Enfin, on se penchera sur l'intégration sécuritaire d'innovations. Le ministre devrait faire part du résultat de ses réflexions à l'automne.
- Le Gouvernement du Québec profite également de l'été 2023 pour accueillir les mémoires et les demandes d'interventions pour une éventuelle consultation publique sur les seuils d'immigration. Les consultations débiteront en septembre. Le gouvernement se penche davantage sur deux scénarios : une hausse graduelle jusqu'à 60 000 nouveaux arrivants par année en 2027; ou un statu quo à 50 000 par année.
- Un nouveau PDG, Michael Sabia, entre en poste chez Hydro-Québec et aidera le gouvernement dans ses réflexions estivales en matière d'énergie. En effet, depuis l'étude des crédits du gouvernement, il est dans l'actualité que l'ère des surplus est non seulement terminée, mais que le déficit énergétique s'accroîtra si rien n'est fait. Déjà en ce moment, des projets économiques sont ralentis ou bloqués. De plus, on encourage les citoyens à revoir leur consommation énergétique en même temps qu'on les encourage à délaissier les hydrocarbures pour l'électricité. Dans le cadre de la réflexion du gouvernement, on analyse entre autres l'ajout de barrages, d'éoliennes et même le retour du nucléaire. Il est pour l'instant annoncé que le gouvernement fera part de ses réflexions à l'automne.

Infrastructures

- Le REM est désormais en fonction à Montréal.
- Un comité de travail a présenté un projet de transport structurant pour l'est de l'île de Montréal à 36 G\$, entièrement souterrain. Le gouvernement a refusé le projet. On retourne à la planche à dessin pour un nouveau projet.
- Le gouvernement a modifié en avril son projet de 3^e lien à Québec. Le projet sur la table consiste maintenant en un seul tube au diamètre rétréci (par rapport au projet précédent) dédié uniquement au transport en commun. Les détails financiers et techniques ne sont pas encore tous connus. Le gouvernement a revu sa position, car il prétend que le trafic moindre dans la région de Québec depuis la pandémie le justifiait. Le gouvernement se garde la possibilité de réviser le besoin de la région et le projet aux 5 ans.
- La Ville de Québec a déposé son dossier d'affaires au Gouvernement du Québec en juillet 2023. Le conseil des ministres québécois devrait analyser et approuver le dossier dès l'automne. Les travaux devraient officiellement débiter à l'été 2024. La mise en service du tramway est prévue en 2029.

Autres

- L'incertitude économique est toujours présente auprès des entrepreneurs québécois : Rapport Focus Québec de KPMG.

Rapport de l'OGCA à
l'Association canadienne de la
construction (ACC) – septembre 2023

Le gouvernement provincial est en intersession

Il n'y a pas vraiment eu d'activité au sein de la législature puisqu'elle ne siège pas pendant l'été. Ils devraient commencer la session d'automne au début du mois de septembre.

Ville de Toronto

Olivia Chow, ancienne conseillère municipale et députée, est devenue la nouvelle mairesse de Toronto. Elle entre en fonction alors que la ville de Toronto est confrontée à un déficit budgétaire massif, à une crise de l'accessibilité et à des problèmes de sécurité publique. Parmi ses engagements phares, elle promet de relancer la construction de logements sociaux dans la ville et d'investir 100 millions \$ par an dans un programme visant à acheter des logements abordables et à les transférer à des organisations à but non lucratif et à des fiducies foncières.

Taux de transition de la CSPAAT

Lors d'une récente réunion avec la CSPAAT, l'OGCA, par l'intermédiaire de la Construction Employers Coalition (CEC), a abordé la question des groupes tarifaires de la CSPAAT et de la manière dont ils sont affectés par les taux de transition. Il s'agit d'un problème centré sur la construction touchant directement la capacité d'un entrepreneur à soumissionner auprès des acheteurs de la construction car, en raison des modificateurs de taux, et en particulier des taux de transition, l'entrepreneur soumissionnaire se retrouve à un taux plus élevé par rapport au reste de la catégorie (p. ex. : G6 1.55 standard + taux de transition XX = plus élevé que le taux moyen de la catégorie G6).

Cela pose un problème très réel aux entrepreneurs lorsqu'il s'agit de faire des appels d'offres.

La CEC a indiqué qu'il s'agit en fait d'un problème de communication pour la CSPAAT, étant donné que les entrepreneurs qui paient plus sont en fait de meilleurs entrepreneurs qui compensent le différentiel de transition entre les augmentations et les diminutions excessives de l'ensemble de la catégorie. Les taux de transition augmentent et progressent au-delà de la performance moyenne du secteur. À l'heure où nous écrivons ces lignes, la CSPAAT et le CEC ne se sont pas encore réunis pour aborder cette question.

La CSPAAT dans son ensemble

La CSPAAT reste très évasive lorsqu'il s'agit de fournir de l'information directement aux parties prenantes. Dans le passé, la CSPAAT offrait une abondance d'information et les entrepreneurs comprenaient comment les taux étaient calculés et à quoi s'attendre en ce qui concerne les plafonds d'augmentation de taux. Actuellement, la CSPAAT ne fournit pas suffisamment d'information au secteur, même après des demandes répétées.

Région de Peel

Le gouvernement de l'Ontario a annoncé un plan visant à dissoudre la région de Peel et à faire de Mississauga, de Brampton et de Caledon des municipalités indépendantes. L'OGCA a rencontré la région pour savoir comment cette annonce allait toucher les travaux en cours et à venir dans la région de Peel.

La région de Peel a indiqué qu'elle allait devenir une nouvelle entité et que la date prévue pour la dissolution de la région de Peel était le 1^{er} janvier 2025. Cette nouvelle entité peut être un conseil d'administration des services publics ou une nouvelle entité régionale.

En ce qui concerne les projets, aucun arrêt n'est prévu, et aucun nouveau projet n'est réduit. Une nouvelle formulation sera incluse dans les contrats de construction afin de permettre une transition vers une nouvelle entité, le cas échéant. La région a fait remarquer qu'il s'agissait « d'une situation habituelle, jusqu'à ce qu'elle ne le soit plus », et qu'il pourrait s'agir d'une voie que suivront d'autres gouvernements régionaux.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez besoin d'éclaircissements sur l'un des points présentés.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Giovanni Cautillo', written in a cursive style.

Giovanni Cautillo,
Président
Ontario General Contractors Association

Industrie de la construction d'égouts et de conduites d'eau en Ontario Août 2023 – Mise à jour pour l'ACC

Survol de l'industrie

Le nombre de projets publics faisant l'objet d'appels d'offres de la part des municipalités continue de diminuer, car la pression constante sur les budgets municipaux de la province se traduit par une réduction des budgets de travaux d'immobilisations. Le secteur des égouts et des conduites d'eau continue de bien se porter, alors que la majorité des projets supprimés ou retardés à ce jour se trouvent dans les secteurs de la construction de routes et de ponts, bien que, dans l'ensemble, l'année 2023 soit plus lente que les trois précédentes. De même, le nombre de projets privés faisant l'objet d'un appel d'offres en 2023 est également en baisse. En 2023, les fabricants de tuyaux s'attendent à une baisse des ventes de 10 % par rapport au volume des ventes de 2022.

Défense d'intérêts et promotion

Les marchés publics sociaux dans les contrats municipaux

Il y a récemment eu une pointe quant à l'adoption d'exigences en matière de marchés publics sociaux dans les contrats d'investissement des municipalités, en particulier sous la forme d'embauches ciblées et d'obligations de sous-traitance. La ville de Toronto a finalisé ses spécifications d'approvisionnement et la ville d'Ottawa travaille à la mise en place d'un programme. Plusieurs autres municipalités ont mis des programmes en place pour certains contrats, en grande partie pour répondre aux exigences de financement du gouvernement fédéral pour les projets d'infrastructure municipale.

CD Howe Institute – Mandat de tarification des services publics pour les infrastructures d'eau et d'assainissement

Le CD Howe Institute a réalisé une série de rapports de recherche sur l'accessibilité du logement en Ontario. Plusieurs recommandations de ces rapports antérieurs portent sur le coût des infrastructures d'eau et d'assainissement dans le cadre de la construction de nouveaux logements. Le CD Howe Institute travaille sur une étude se concentrant sur les coûts de l'eau et des eaux usées liés aux nouveaux développements immobiliers, l'objectif étant de recommander à la province d'obliger les municipalités à adopter un modèle de tarification des services publics (tarification/recouvrement des coûts complets) pour leurs infrastructures d'eau et d'eaux usées. L'OSWCA se joint à CD Howe et siègera à son conseil consultatif dans le cadre de cette étude.

BuildWitt

L'OSWCA discute de possibilités de partenariat avec [BuildWitt](#), une organisation de médias sociaux basée aux États-Unis dont la mission est d'aider les entrepreneurs de travaux publics lourds à attirer, former et conserver la prochaine génération de travailleurs. Le PDG de BuildWitt, Aaron Witt, sera l'orateur principal lors de la conférence de l'OSWCA qui se tiendra en janvier. Nous avons également obtenu un code promotionnel pour les membres de l'OSWCA souhaitant assister au [Dirt World Summit](#), qui se tiendra à Houston en octobre.

Procédure de prévention des conflits – Loi sur la construction

L'OSWCA travaille avec un groupe d'associations de construction et Global Public Affairs pour encourager la province à adopter la procédure de prévention des conflits utilisée dans les projets de

transport en commun du Royaume-Uni, l'objectif étant que cette procédure soit inscrite dans la *Loi sur la construction*, dans le cadre de son examen quinquennal.

Les contrats municipaux évoluent vers des appels d'offres et de demandes de prix

De nombreuses municipalités abandonnent la procédure d'appel d'offres traditionnelle au profit des appels d'offres et de demandes de prix, qui comportent un ensemble différent de règles et d'exigences en matière d'attribution. L'année dernière, l'OSWCA s'est penchée sur un certain nombre d'appels d'offres municipaux problématiques, dont le langage contractuel est difficile à interpréter. Un mémorandum soulignant les points de ces contrats à surveiller sera diffusé.

✉ wca@winnipegconstruction.ca

☎ (204) 775-8664

🌐 winnipegconstruction.ca

📍 1447 Waverley St. Winnipeg, MB, R3T 0P7



Association de la construction de Winnipeg

Activités de la WCA pour le mois de mai 2023

Le point sur l'industrie de la construction.

Selon **Statistique Canada**, la valeur des permis de construire au Manitoba pour le cumul annuel jusqu'à la fin du mois de mars est supérieure d'environ 5 % à celle de l'année dernière. La valeur totale des permis de construction résidentiels est en hausse de 8 % et les permis de construction non résidentiels sont redescendus à peu près au même niveau que l'année dernière. Il convient de noter que les permis pour les logements individuels sont en baisse de 28 % et que les permis pour les bâtiments institutionnels sont en hausse de 146 % par rapport à la même période de l'année dernière.

Le rapport sur les permis de la **ville de Winnipeg** pour avril 2023 montre un début d'année globalement similaire à celui de l'année dernière, mais il semble que le secteur résidentiel (notamment la construction d'appartements) ait rebondi et compense une réduction des permis ICI. La valeur des permis de construction d'appartements est maintenant supérieure de 145 % à la même période l'année dernière. La valeur des permis de construction du secteur non résidentiel est en baisse de 53 % par rapport à l'année passée. La valeur des permis de bâtiments institutionnels a augmenté de manière importante (2 761 %) par rapport à l'année dernière, mais cette hausse est compensée par une réduction dans toutes les autres catégories du secteur non résidentiel.

BuildWorks de la WCA

En mai 2023, la WCA a accueilli 258 projets, un record récent pour le nombre de projets accueillis au cours de ce mois. À ce jour, Buildworks a accueilli 1 017 projets, ce qui est supérieur à la moyenne quinquennale de 975.

BuildCast de la WCA

BuildCast est le service d'information préalable à l'appel d'offres de la WCA. Il accumule des renseignements sur les projets confirmés et potentiels qui se dérouleront au Manitoba au cours des 5 prochaines années. Nous suivons actuellement 1 177 projets d'une valeur potentielle entre 21,5 G\$ et 30 G\$. Les membres de la WCA reçoivent une mise à jour hebdomadaire des nouveaux renseignements sur les projets en cours.

Défense d'intérêts et relations gouvernementales.

Projet de loi 38, The Builders' Liens Act (paiement rapide) – Le projet de loi 38 a été adopté en troisième lecture et a reçu la sanction royale. Les prochaines étapes consisteront à élaborer les règlements nécessaires et à mettre en place l'organe de décision.

TVD dans le domaine de la construction – Le 10 mai, la WCA a organisé un webinaire afin de fournir des conseils à ses membres quant à la manière dont la RST doit être traitée dans le domaine de la construction. Les règles de la TVD sont complexes et ce webinaire a permis aux membres de poser des questions aux experts. Le webinaire peut être visionné ici :

Marchés publics sociaux – La WCA et des partenaires de l'industrie ont rencontré le gouvernement provincial qui s'est engagé à créer un groupe de travail chargé d'établir la formation et l'éducation nécessaires pour diriger les gens sans emploi vers des carrières du secteur de la construction.

Adoption du code de la construction 2020 – La province a annoncé qu'elle soumettrait le règlement relatif au code de la construction à une consultation de 21 jours à compter du 5 juin.

Éducation

Le programme de printemps est une combinaison de cours en ligne et de cours en personne à la WCA. Il y en a pour tous les goûts, des compétences de superviseur au leadership, en passant par le code du bâtiment et les contrats. Communiquez avec peggy@winnipegconstruction.ca si nos cours vous intéressent.

Cours à venir :

- 5 juin : [BBQ d'été annuel de la WCA](#)
- 6 juin : [Académie des compétences en gestion de projet](#)
- 6 juin : [Réunions de construction et procès-verbaux de réunions pour les chefs de projet](#)
- 6-7 juin : [Bluebeam Revu : Estimation – Niveau 2](#)
- 7 juin : [Rencontrer le CG](#)
- 7-8 juin : [Tarification et gestion des ordres de modification](#)
- 12-16 juin : [Administration des contrats de construction](#)
- 13-15 juin : [CCDC 5A | 5B : Les clés de la réussite en matière de gestion de la construction](#)
- 12-13 juin : [Contrats de métiers : Une épée à double tranchant](#)
- 14-15 juin : [Clôture du projet de construction](#)
- 15 juin : [Gérer la productivité sur le terrain pour améliorer les résultats](#)
- 16 juin : [Code du bâtiment : Exigences du Code national de prévention des incendies pour les bâtiments](#)

Événements à venir.

- 5 juin** – BBQ de la WCA
- 7 juin** – Rencontre avec le GC (réservé aux membres)
- 21 juin** – Golf d'été de la WCA

Août 2023

RAPPORT À L'ACC - MISE À JOUR SUR LA DÉFENSE D'INTÉRÊTS DU PRÉSIDENT DE LA MHCA

Voici les points saillants des activités de politique et de défense de la Manitoba Heavy Construction Association (MHCA).

CANADA

- Plan du corridor commercial du Canada
 - o Progrès importants depuis la réunion de janvier 2023 avec la première ministre du Manitoba, Mme Stefanson, concernant le PITC (anciennement le Plan national pour l'infrastructure des corridors commerciaux), y compris :
 - 11 avril 2023 : **Communiqué de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba** soutenant le développement de corridors économiques, y compris la planification conjointe des autoroutes afin de soutenir la croissance du commerce;
 - 26 avril 2023 : **Réunion avec Dan Vandal, ministre fédéral** du Développement économique des Prairies et du Nord et des Affaires du Nord;
 - 15 juin 2023 : **Lettre des premiers ministres (Conseil de la fédération) à l'attention du premier ministre Trudeau** demandant un successeur au fonds Investir dans le Canada, y compris pour l'infrastructure des corridors commerciaux;
 - Juin 2023 : **Étude d'opinion publique** d'Ipsos relevant les points suivants :
 - 95 % des personnes interrogées considèrent que l'infrastructure commerciale du Canada est importante pour l'économie du pays; 9 % pensent que l'infrastructure commerciale du Canada est en bon état;
 - 93 % des personnes interrogées reconnaissent qu'il est prioritaire de veiller à ce que notre infrastructure commerciale permette d'acheminer efficacement les gens vers les emplois et les produits vers le marché;
 - 94 % des personnes interrogées estiment que les gouvernements et l'industrie du Canada doivent collaborer afin de créer un plan national d'investissement visant à construire et à entretenir les infrastructures commerciales à long terme.
 - 27 juin 2023 : Protocole d'entente des premiers ministres de l'Ouest (intention de collaborer pour améliorer les corridors commerciaux);
 - 10 juillet 2023 : Réunion avec la **vice-première ministre Chrystia Freeland** pour discuter du PITC;
 - 12 juillet 2023 : Déjeuner – **CCC, ACC, BCC, CWF, WCR&HCA – six premiers ministres** (Ont., Man., Atlantique, B.-C., Nunavut, Yukon) approuvent les principes du PITC;
 - 12 juillet 2023 : **Lettre des premiers ministres (Conseil de la fédération) approuvant les principes du PITC** et demandant au premier ministre Trudeau d'organiser une réunion des premiers ministres au sujet de l'investissement dans les infrastructures stratégiques.
 - o Prochaines étapes : Lancement du site Web du PICC; organisation de réunions fédérales pour faire pression en faveur de l'inclusion du PITC dans le budget 2024.

QUEST DU CANADA

- La MHCA, par l'intermédiaire de la WCRHCA, a provisoirement obtenu le site et l'emplacement de la conférence 2025 : Maui, Hawaï

MANITOBA

- Élections provinciales le 3 octobre 2023
 - o La MHCA, avec huit associations d'entreprises partenaires, organise un forum des chefs de partis sur la croissance de l'économie.

- La MHCA a engagé des consultants en médias pour la diffusion de messages publics concernant les priorités provinciales.

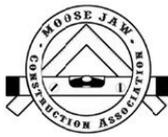
WINNIPEG

- Le conseil municipal a approuvé un plan financier pluriannuel prévoyant des taxes dédiées à la rénovation des rues locales et régionales jusqu'en 2027; ce plan comprendra également le financement de ponts, du renouvellement du couvert végétal et d'installations de transport actif.
- La ville a engagé un consultant indépendant pour recommander au service les prochaines étapes à suivre pour définir le processus de modification des spécifications, y compris l'examen de l'utilisation de granulats de béton recyclé comme matériau de construction routière.

Merci de votre attention,



Dennis Cruise, CET, G.S.C.
Président, MHCA



| Together We Build Saskatchewan |

Rapport au Conseil d'administration de l'ACC

Rapport provincial – Saskatchewan

Août 2023

Les associations de la construction de la Saskatchewan ont entrepris un périple sans précédent au nom de leurs membres.

En 2021, cinq associations se sont lancées dans un projet que nous avons appelé « Lean In ». Il s'agissait d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de réunir toutes les équipes de personnel en une seule unité cohésive. Nous avons passé la moitié des années 2021 et 2022 à travailler en ce sens et à bâtir une équipe forte et unifiée. À l'automne 2022, après la démission de Mark Cooper, les conseils d'administration de chaque association ont décidé de poursuivre cette aventure en approuvant la nomination de Shannon Friesen et de Kevin Dureau en tant que co-PDG des cinq organisations (PACA, SCA, SKCA, RCA et MJCA). Nous avons accepté cette responsabilité avec humilité, mais aussi avec beaucoup d'enthousiasme, comprenant ce que nous pourrions accomplir au nom de notre industrie, en 2023 et au-delà. Les cinq conseils d'administration ont désigné des membres de leurs conseils, qui ont participé à une séance de planification stratégique afin d'offrir les perspectives de toutes nos associations.

La force de nos cinq associations nous a permis de mener à bien de nombreuses actions de lobbying. Nous avons défait une politique de salaire équitable sur les projets de construction, supprimé les retenues de performance supplémentaires de 10 % sur certains projets et travaillé à trouver des solutions à la criminalité sur les chantiers de construction, ce qui a conduit à un examen de la part du gouvernement provincial.

Nous avons amélioré l'accès aux ressources, à l'information et aux renseignements, offrant à nos membres provinciaux de nouvelles occasions de viser et d'obtenir des travaux, et leur offrant la chance de travailler de manière plus efficace et performante. L'harmonisation des services, par exemple la formation, les événements de mise en réseau et l'uniformité des messages adressés aux propriétaires, fut incontestablement un plus.

Le gouvernement provincial et les autorités municipales ont également reconnu la valeur de cette collaboration entre associations. Nous sommes devenus des ressources de confiance pour notre secteur et nous sommes régulièrement consultés sur des questions de politique.

Lors d'un événement récent, nous avons eu l'honneur de participer à la signature d'un protocole d'accord entre le Saskatchewan First Nations Natural Resource Centre of Excellence (SFNNRCE), le Saskatchewan Construction Association Network et SupplierLink Saskatchewan. Ce partenariat permettra d'étendre l'influence de la SFNNRCE à d'autres domaines de la passation de marchés et fournira aux acheteurs de services de construction et autres une assurance en vérifiant les données autochtones des entreprises enregistrées sur la plateforme SupplierLink Saskatchewan. Ensemble, nous travaillons à un meilleur avenir en Saskatchewan.

Prochaines étapes :

Les cinq conseils d'administration ont créé un comité ponctuel composé de membres des conseils d'administration des cinq associations et des directeurs généraux afin de continuer à affiner les considérations de gouvernance, juridiques et financières, alors que nous continuons de regarder vers l'avenir.

Rapport à l'Association canadienne de la construction de
septembre 2023

Président 2023 Trevor Doucette (Graham Construction)

Défense d'intérêts

- Réunion de l'ACA et du nouveau cabinet pour discuter de l'alignement entre les lettres de mandat ministérielles et les priorités de l'ACA.
- Les Groupes de travail sur l'industrie et les infrastructures qui se penchent sur les risques liés aux contrats du gouvernement de l'Alberta et qui présentent des dispositions sur le paiement rapide dans les travaux publics continuent d'avancer.
- Dialogue entre le gouvernement et l'industrie concernant d'éventuelles exemptions de paiement rapide pour les grands projets et pour corriger les problèmes découlant de la mise en œuvre initiale.
- Trevor Doucette, membre du conseil d'administration de l'ACC et président de l'ACA, siège au Conseil de liaison de l'industrie des infrastructures de l'Alberta, offrant la perspective de l'industrie en matière de préqualification, d'approvisionnement et contrats, de méthodes de prestation des projets, de cadre de gestion du rendement des fournisseurs, etc. Trevor dirige également la liaison de l'ACA avec AB Health Services et AB Seniors Housing.

Survol de l'industrie

La valeur des permis de construire pour la période janvier–mai 2023 a chuté de 8 % par rapport à la même période en 2022. Les valeurs ont chuté de près de 14 % en mai par rapport à l'année précédente. La valeur des permis commerciaux a augmenté pendant l'année 2023, tandis que celle des logements résidentiels multiples a connu une diminution constante.

Adhésion

Au T2 2023, le nombre de membres s'élevait à 2 160, contre 2 075 au T1 2023 et 2 215 au T2 2022.

Priorités

- Les priorités de défense d'intérêts de l'ACA sont les risques liés aux contrats du gouvernement de l'Alberta, que le paiement rapide soit étendu aux travaux publics et de veiller à ce que le gouvernement encourage un important programme de rénovation des bâtiments en Alberta.
- L'ACA s'oppose aux exemptions à la législation sur le paiement rapide auxquelles songe le gouvernement de l'Alberta, soi-disant pour attirer des investissements dans les grands projets.
- L'ACA met en œuvre de nombreux programmes de main-d'œuvre afin d'attirer de nouveaux travailleurs et de nouvelles compétences dans le secteur.

Mise à jour : Alberta Roadbuilders and Heavy Construction Association (ARHCA)

Août 2023

Élection de mai

- Les élections provinciales de l'Alberta ont eu lieu le 29 mai. L'United Conservative Party est revenu au pouvoir, bien qu'avec un nombre réduit de sièges (49 sur 87).
- L'honorable Devin Dreeshen a été reconduit dans ses fonctions de ministre des Transports et des Corridors économiques, assurant une stabilité et une continuité bienvenues. Le sous-ministre a aussi conservé ses fonctions.

Budget provincial

- Le gouvernement provincial ayant engagé des dépenses par rapport au budget de type électoral de février dernier, l'industrie s'attend à une saison estivale de construction très active.
- L'ARHCA continuera d'éduquer le gouvernement quant au besoin d'une plus grande cohérence, d'une année à l'autre, au niveau des dépenses budgétaires consacrées à la construction et à l'entretien des infrastructures routières stratégiques.

Législation en matière de paiement rapide

- Question émergente : Le gouvernement de l'Alberta a envisagé d'exempter les entreprises qui investissent dans des projets industriels, et lui-même, de l'obligation de se conformer à la législation sur le paiement rapide.
- L'ARHCA a exprimé sa position selon laquelle le droit des contrats doit rester stable, fiable et être appliqué de manière uniforme.
- Une consultation devrait avoir lieu.

Séance de planification stratégique

- Le conseil d'administration a tenu sa séance annuelle de planification stratégique en juin.
- L'appui en faveur d'une planification et d'un financement des infrastructures plus prévisibles et plus transparents, ainsi que pour des améliorations importantes au niveau des processus de passation des marchés a été renouvelé. L'ARHCA continuera également de promouvoir d'autres approches politiques, comme l'Alberta Highway Trust Co.
- Le conseil d'administration a également décidé d'adopter une approche plus proactive afin de soutenir la planification et le développement de la main-d'œuvre.

Défense d'intérêts en Alberta

- La campagne de sensibilisation de l'ARHCA portant sur le besoin de mieux réaliser les projets d'infrastructure s'est remise à l'œuvre immédiatement après l'élection. La campagne, intitulée « Fix our Roads », attire l'attention sur l'état actuel des infrastructures de l'Alberta et appelle à une meilleure façon de construire et d'entretenir les autoroutes de l'Alberta.

Initiatives de défense d'intérêts collaboratives

- Le communiqué final du Conseil de la Fédération a lancé un appel unanime en faveur d'une stratégie commerciale nationale pour remédier à la compétitivité défailante de l'infrastructure commerciale du Canada. Dans ce communiqué, *les premiers ministres ont approuvé « les principes énoncés dans le Plan d'infrastructure commerciale du Canada proposé par une coalition comprenant le Conseil canadien des affaires, la Chambre de commerce du Canada, la Fondation Canada West, l'Association canadienne de la construction, les Manufacturiers et Exportateurs du Canada, la Civil Infrastructure Council Corporation et la Western Canada Roadbuilders and Heavy Construction Association ».*
- L'ARHCA s'est fortement impliquée dans ce marathon de défense d'intérêts de trois, au côté de la Western Roadbuilders, de l'ACC (Association canadienne de la construction) et de la Fondation Canada West. Nous félicitons Chris Lorence, du Manitoba, pour le leadership dont il a fait preuve en la matière.
- L'Alberta et l'ACC collaborent actuellement afin de trouver un champion universitaire qui se chargerait d'étudier, de comparer et de classer l'efficacité des modèles de gestion des programmes de dépenses en infrastructure.

Grands projets

- S'inspirant de l'expérience de l'association BC Road Builders, l'ARHCA a créé un comité des grands projets afin d'offrir un retour d'information quant à la viabilité des grands projets et un aperçu des pratiques exemplaires en matière de passation de marchés, et pour promouvoir une utilisation variée des modèles de passation de marchés et mettre en garde contre les conséquences imprévues qu'aurait un transfert de tous les risques à l'industrie.

MISE À JOUR DE LA

PRIORITÉS

Nos priorités ne changent pas, mais elles deviennent encore plus urgentes à mesure que le climat de la construction devient de plus en plus risqué :

- Législation en matière de paiement rapide
- Coûts et pénuries de main-d'œuvre
- Pratiques en matière de marchés publics
- Conditions contractuelles

PRÉOCCUPATIONS GÉNÉRALES

- **Profil de risque global accru pour les entreprises**
- Le premier ministre David Eby continue de mettre l'accent sur la construction de logements sans véritablement collaborer avec le secteur de la construction afin de résoudre les problèmes liés aux paiements, aux permis ou à la passation de marchés.
- **En mai, le personnel du ministère de l'Agriculture de la Colombie-Britannique** a reçu l'autorisation de réunir un groupe de travail chargé de

NOUVEAUX EFFORTS DE DÉFENSE D'INTÉRÊTS

- La BCCA a publié un nouveau dossier concernant la construction : *Supplementary Conditions and Standard Construction Documents: Guidance for General Contractors and Trade Contractors*.
- La BCCA a publié une nouvelle ressource pour les employeurs, c'est-à-dire la fiche de conseils « **Conditions supplémentaires** » qui complète la fiche de conseils de la BCCA « **Lisez votre contrat** ».
- La BCCA a versé plus de 8 M\$ de subventions aux employeurs dans le cadre du programme Apprenticeship Service depuis son lancement en octobre 2022.
- **Notre cinquième séance « réservée aux propriétaires »**, *Méthodes de livraison 101, partie 1 : Conception-soumission-construction et gestion de la construction* s'est tenue le 12 juin, et a accueilli plus de 239 participants.

VIVIER DE TALENTS BUILDERS LIFE

La BCCA développe une nouvelle campagne ciblant les employeurs du secteur de la construction de la Colombie-Britannique affiliés à nos programmes (BidCentral, STEP, Builders Code, Building Builders, BCCA-IN, LNG Canada Trades Training Fund and Connect) ou à notre réseau de membres RCA (VRCA, VICA, SICA, NRCA). La campagne offrira à ces groupes d'employeurs un accès exclusif et GRATUIT aux plus de 5 000 candidats recueillis dans le cadre de la campagne Builders Life, qui a été créée pour soutenir le programme de services d'apprentissage de la BCCA dans le cadre de nos efforts continus pour résoudre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur de la construction de la Colombie-Britannique.

- **La BCCA s'associe à la VRCA pour organiser conjointement le premier événement de liaison de carrière « Career Connector » le 15 août.** Cet événement réunira les demandeurs d'emploi du bassin de talents Builders Life et les employeurs membres de la VRCA. Nous sommes également en pourparlers avec la SICA, la VICA et la NRCA afin d'organiser plusieurs événements régionaux.



NOTE DE SERVICE

Date : 1^{er} août 2023

À : Lynn Perrault, ACC

De : Matt Pitcairn

c.c. : Steve Drummond, Kelly Scott

Objet : Rapport provincial de l'ACC – BC Road Builders & Heavy Construction Association

ÉTAT ACTUEL :

Notre industrie : La construction et l'entretien des routes, ainsi que les entreprises de construction lourde, ont connu une bonne année 2023, et l'industrie reste forte à l'aube du second semestre de l'année. Le gouvernement de la Colombie-Britannique s'est engagé à poursuivre son plan d'investissement à long terme dans les infrastructures et à investir dans la reconstruction du réseau routier ravagé par les inondations, mettant l'accent sur de futures infrastructures plus résistantes. Les travaux de reconstruction des autoroutes 1 et 5 sont en cours.

Bien que, comme le reste du Canada, nous soyons confrontés à des problèmes de main-d'œuvre, plusieurs grands projets comme le barrage du site C et l'oléoduc Trans Mountain sont sur le point d'être achevés, ce qui entraînera le déplacement d'une grande partie de la main-d'œuvre vers d'autres projets.

ENJEUX PRIORITAIRES POUR 2023 :

- Nous lançons un [programme visant à attirer les talents](#) à l'échelle de la province centré sur une technologie de simulateur innovante, installée dans une remorque mobile. Notre intention est d'attirer l'attention sur les possibilités de carrière qu'offre notre secteur. À partir du premier trimestre 2024, nous entamerons une tournée pluriannuelle en Colombie-Britannique pour promouvoir l'emploi dans les secteurs de la construction et de l'entretien des routes.
- Plaider en faveur **d'investissements accrus et durables** pour des infrastructures de base résilientes. Il s'agit notamment de sensibiliser le public aux avantages d'investissements prévisibles et réguliers en matière d'infrastructures.
- Participer de façon continue, avec tous les maîtres d'ouvrage, à **l'amélioration des pratiques de passation de marchés**, l'objectif étant de travailler avec les parties prenantes réglementaires concernées pour mettre en œuvre un processus de passation de marchés maximisant la valeur des projets et récompensant l'innovation continue.
- Identifier les **points de données clés** et utiliser ces renseignements afin de développer des systèmes qui suivent et rendent compte des tendances au sein de notre industrie. Communiquer efficacement ces données et les intégrer à des campagnes et des programmes de sensibilisation ciblés.
- **Harmoniser la capacité aux demandes de l'industrie** et au développement de la main-d'œuvre :
 - Investir dans des initiatives sectorielles et des **campagnes médiatiques** afin de promouvoir le secteur et d'attirer des talents diversifiés.
 - Fournir à nos entreprises membres des renseignements supplémentaires concernant **l'engagement des populations autochtones**.
 - Développer le **programme de bourses d'études** du BCRB et de la HCA afin d'attirer davantage de jeunes vers l'industrie.

- **Mettre en place une plateforme de mesure et de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'usage de nos membres.**
 - Nous avons engagé des consultants de renommée mondiale pour explorer le potentiel de travail entre l'association et ses membres afin de générer des crédits compensatoires de carbone vérifié pouvant être échangés contre une compensation monétaire. Cette compensation permettrait d'acheter de nouveaux équipements et procédés innovants, et d'aller au-delà des pratiques habituelles. Nous prévoyons de lancer le programme cet automne.